



SURVEILLANT ACTEUR OU SURVEILLANT HÔTELIER ? LA PRISON À LA CARTE !

Le personnel de l'établissement a récemment reçu une nouvelle note de service destinée à expliquer le nouveau fonctionnement concernant la distribution des repas.

Et non, vous ne rêvez pas : l'administration pénitentiaire impose désormais à Sodexo de proposer deux choix de repas différents aux personnes détenues.

Dans cette même note, on nous rappelle que cela s'inscrit dans le rôle du « surveillant acteur » ...

Surveillant acteur ? Ou surveillant hôtelier ?

Car derrière ces nouvelles exigences, qui va devoir gérer les choix, les changements, les erreurs, les réclamations et toutes les difficultés d'organisation qui en découleront ?

Encore et toujours les personnels !



Même en prison,
le client
est roi ?



**4 000 €
PAR COUR !**



Pas de canon anti-drone
ni de filets permettant
de lutter efficacement
contre les livraisons
par drones.

Comme si cela ne suffisait pas, nous apprenons également que chaque cour de promenade va être équipée d'une barre de traction, pour un coût annoncé d'environ **4 000 € par cour**.

Pendant ce temps, on nous explique régulièrement qu'il n'y a plus d'argent pour améliorer les conditions de travail des personnels ou renforcer réellement la sécurité de l'établissement.

LES EXEMPLES NE MANQUENT POUTANT PAS :



Du matériel insuffisant
lors des formations, au point
de devoir scotcher certaines
tenues de protection pour
pouvoir réaliser les exercices.



Pas même une boîte de chocolats
pour les personnels à Noël
l'année dernière et, l'année
précédente, certains services
avaient dû partager les boîtes
en deux.

Mais lorsqu'il s'agit d'améliorer encore les prestations proposées en détention, les moyens semblent soudainement beaucoup plus faciles à trouver.

LE PERSONNEL APPRÉCIERA... ET LE CONTRIBUABLE ÉGALEMENT !

À l'heure où de nombreux Français surveillent chaque dépense et peinent parfois simplement à faire leur plein, il devient difficile de comprendre certaines priorités budgétaires de notre administration.

La sécurité des établissements et les conditions de travail des personnels devraient, elles aussi, être considérées comme des priorités.

À force de vouloir transformer la détention en prestation à la carte, l'administration semble oublier l'essentiel : les personnels qui, chaque jour, font fonctionner et sécurisent nos établissements pénitentiaires.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !!
RIEN LÂCHER !
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO** Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS